

Fiche de poste

Agent de développement de la randonnée pédestre au Comité Régional de la Randonnée Pédestre des Hauts de France

Sous l'autorité du président et en collaboration avec les responsables des commissions du comité directeur, l'agent de développement participe à l'élaboration et assure la mise en œuvre de la politique de développement définie par le Comité Régional de la Randonnée Pédestre des Hauts de France

Le (la) salarié(e) sera chargé d'œuvrer au développement de la structure de proposer des actions permettant le développement de la randonnée pédestre sur le territoire, de suivre et d'animer les dossiers lancés dans le cadre du plan de développement régional.

Administration du comité :

Secrétariat général du Comité :

Suivi administratif et financier des projets du Comité Régional et des relations avec les partenaires (comités départementaux, Conseil Régional, DRJSCS, Conseils Départementaux, DREAL, FROTSI, Communauté de Communes...) et les médias.

Réalisation des dossiers de subvention en ligne et bilans des actions menées en lien avec le bureau du Comité.

Connaissances informatiques obligatoires : Pack Office (Excel, Word,..) voir autres logiciels

Promotion communication :

Gestion et mise à jour du site internet <http://hauts-de-france.ffrandonnee.fr>, réseaux sociaux

Participation à la conception des outils de communication : lettre info du comité papier ou électronique « Rand'Hauts de France », calendrier régional, plaquettes de présentation du comité, de roll up, flyers, documents d'accueil pour les nouveaux adhérents, video...

Relations presses (réalisation de communiqué de presse, diffusion, relance...)

Sentiers et Itinéraires et Edition :

Participation à la CRSI, suivi de la commission, convocation, comptes rendus.

Suivi des dossiers d'homologation, de modifications GR[®] / GR[®] de Pays

Envoi des dossiers au GHF Suivi de la redynamisation des GR[®]

Formation :

Gestion et suivi administratif et financier de la formation avec la trésorière adjointe.

Prestations de service : Recherche d'auto financement du poste.

Recherche de partenariat en lien avec la commission communication

Vente de topo guides, études et accompagnement de randonnées, sorties, visites...

Il s'agit d'un poste en C.D.I. à temps complet localisé à Amiens, Maison des Sports 2 rue Lescouvé 80000 et il est à pourvoir dès que possible.

Le (la) salarié(e) sera régi par la CCN du Sport et sera classé en groupe 3 de cette Convention.

Son taux horaire brut sera de 12,02€ soit 1823,44€ brut par mois conformément au Salaire Minimum de la Convention pour le groupe 3.

L'envoi du C.V. et lettre de motivation est à adresser soit par courrier à Danyèle PLAYEZ 8 résidence du Marais 62118 BIACHE SAINT VAAST soit, de préférence, par mail danyele.perso@gmail.com avant le 03/12/2022 dernier délai.